

Règlement du défi lecture

Le défi lecture se base sur un principe *sim-plis-sime* : **chaque livre lu rapporte un point.**

Mais attention, ce n'est pas bien d'être égoïste dans la vie. C'est pour ça que les points ne sont pas attribués à l'élève courageux participant au défi lecture, mais à son établissement scolaire. L'établissement scolaire ayant le plus de points au mois d'avril gagnera le défi.

Cependant, comme nous ne sommes pas totalement naïfs, nous demandons aux élèves intrépides de nous apporter la preuve qu'ils ont lu le livre en question. Bien entendu, ils peuvent rédiger un résumé, mais pourquoi se limiter à ça ? Les possibilités sont infinies : critique écrite ou filmée, dessin, photo, montage photo, sculpture, musique, BD, suite de l'histoire, etc. **Aucune limite n'est imposée, que ce soit dans la nature du projet ou dans sa taille.**

Plus on est de fous, plus on rit. Vous n'êtes donc pas obligé de réaliser un projet tout seul, **vous pouvez le faire en groupe, à condition que tout ses membres aient lu le livre.** Et bien entendu, chaque membre rapportera un point !

Avec l'accord des créateurs toutes ces réalisations seront exposées lors d'un repas au profit de l'association Lëngo Ensemble. Le sacre de l'établissement gagnant sera également célébré à cette occasion (la date exacte vous sera communiquée ultérieurement).

Vous avez tout compris ?

Alors à vos marque-pages, prêts... lisez !!